



Franck MONTAUGÉ

*Sénateur du Gers,
Conseiller municipal d'Auch
Conseiller de l'agglomération Grand Auch
Cœur de Gascogne*



Céline SALLES

*Maire de Malabât,
Présidente de la communauté de communes
Astarac-Arros en Gascogne
Conseillère départementale du Gers*

**Madame, Monsieur,
Cher(e) Collègue,**

Il y a six ans, je prenais l'engagement de me mettre au service du développement de notre département tout en œuvrant en tant que législateur aux nécessaires évolutions de notre pays. Par une communication de fond et des rencontres sur le terrain, je vous ai rendu compte régulièrement du mandat confié.

La campagne qui vient de s'achever m'a permis de poursuivre ce dialogue avec vous. Tout en revenant brièvement sur mon bilan, je vous ai présenté ma candidature et j'ai pu appréhender directement vos préoccupations et vos attentes. Je tiens à vous remercier pour votre accueil et pour la qualité de l'échange que nous avons eu.

La crise profonde qui frappe notre pays doit mobiliser toutes nos énergies. Le plan de relance du Gouvernement est une opportunité pour les territoires ruraux qui ont un rôle à jouer dans l'œuvre de relèvement national. Le Sénat devra prendre en compte cette exigence républicaine. La discussion en fin d'année des projets de lois de finance nous permettra de faire des propositions dans ce sens.

Dans ce contexte, deux raisons guident ma candidature : je veux apporter ma contribution à la relance des filières économiques gersoises et promouvoir dans les futurs débats parlementaires la place des territoires ruraux dans le monde de demain.

L'avenir de la France ne se résume pas seulement au renforcement des métropoles ; il passe aussi par la revitalisation et la contribution active de nos territoires à la relance économique, à la création d'emplois et au redressement du pays.

Pour nous Gersoises, l'heure est à la proposition collective, à la construction de projets, sur tous les territoires, dans toutes les filières.

Dans ce contexte, les difficultés de certains territoires doivent déboucher sur des démarches de projets de développement agricoles, agro-alimentaires, industriels, culturels ou commerciaux. En tant que sénateur, j'apporterai mon concours à ces démarches.

**Si vous m'accordez votre confiance,
je m'engage à travailler et à agir pour :**

**1 RELANCER LES FILIÈRES ÉCONOMIQUES
GERSOISES, SAISIR LES NOUVELLES
OPPORTUNITÉS**

La question nationale majeure qui s'impose à nous tous est la relance économique du pays. A l'impérieuse nécessité de croissance et de résorption rapide du chômage massif, s'ajoute la question de la création et de la transformation de la plupart de nos filières économiques. Les secteurs sanitaire, alimentaire, industriel, numérique, énergétique, transport, commerce, habitat... sont particulièrement concernés. Je n'oublie pas les filières tourisme et culture dont on sait le poids économique et social important dans le Gers. Je poursuivrai mon travail de soutien et de relais auprès des instances nationales de la filière aéronautique. Au sein de la commission des affaires économiques du Sénat, je continuerai à travailler au service des industriels, artisans et commerçants gersoises.

**2 SOUTENIR L'AGRICULTURE
ET LES FILIÈRES DE QUALITÉ**

L'agriculture doit rester l'activité économique principale de notre département. Elle doit être soutenue et reconnue pour les services environnementaux rendus à la société. Une agriculture diversifiée, productrice de qualité, ouverte aux enjeux et aux attentes des consommateurs, autant que possible créatrice de valeur et d'emplois sur le territoire, davantage écoutée et entendue en matière de simplifications administratives et d'allègements normatifs. Je pense aussi utile de s'engager dans une démarche de type « zones intermédiaires » pour réinterroger avec méthode les systèmes productifs en difficulté. A cette occasion, la problématique majeure de l'eau devra être prise en compte. Comme je l'ai fait très concrètement pendant les 6 années écoulées, je continuerai en tant que sénateur à soutenir, aider et accompagner l'agriculture gersoise dans ses évolutions. J'aurai plaisir à poursuivre le travail engagé avec les organisations coopératives et les représentations diverses des producteurs gersoises.

3 DÉSENCLAVER LE GERS

L'enclavement de notre territoire entrave son développement économique et l'accueil de populations nouvelles. La mise à 2x2 voies de la RN 124 entre Auch et Toulouse doit être achevée et la modernisation de la partie ouest de cet axe entre Auch et les Landes engagée. Sécuriser et moderniser la portion gersoise de la RN 21 doit aussi être une priorité. Enfin, le désenclavement du Gers passe par le maintien et l'amélioration des lignes ferroviaires (vers Toulouse et Agen) pour le transport de voyageurs comme pour le fret. Malgré les déclarations d'intention d'origines diverses, souvent peu suivies d'effets au niveau national, je continuerai d'agir pour que ces grands dossiers d'infrastructures soient pris en compte.

4 CONFORTER LE MAILLAGE DES SERVICES PUBLICS

L'accueil de nouveaux habitants comme l'installation d'entreprises sur une commune supposent la présence de services publics contribuant à la qualité de vie. Au moment où le redressement des comptes de l'État sera reposé, je serai attentif à ce que les services publics locaux n'en fassent pas « les frais ». La problématique des territoires médicalement sous dotés demeure encore trop souvent non résolue. Je souhaite que l'État prenne ses responsabilités sur cette question vitale pour nos concitoyens. Je continuerai à formuler des propositions en ce sens. Le financement de la future 5^e branche de la sécurité sociale, consacrée à la dépendance et au handicap, fera l'objet de toutes mes attentions compte tenu des enjeux pour nos aînés et leurs familles.

5 ACCOMPAGNER LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

Auprès des autorités nationales et locales, je poursuivrai mon travail d'accompagnement et de facilitation des projets de production d'énergie par le photovoltaïque ou la méthanisation (électricité, bioGAZ, bioGNV). Au titre de l'intérêt général du territoire gersois, ces projets doivent être dimensionnés pour que les acteurs locaux (agriculteurs, collectivités locales, particuliers ...) en récupèrent l'essentiel de la valeur ajoutée produite.

6 DÉVELOPPER L'ACCÈS AU TRÈS HAUT DÉBIT

Le désenclavement numérique renforce l'attractivité d'un territoire et la compétitivité des entreprises. La crise sanitaire a accentué les attentes. Elle oblige à mon sens à des délais de raccordement plus courts. Je souhaite que les opérateurs nationaux respectent les engagements de calendrier pris dans le cadre des négociations avec l'État. Le travail de Gers numérique et des EPCI s'en trouvera facilité au service de tous. Le Gers peut également contribuer à la sécurité du stockage des données de nos systèmes informatiques. C'est une des recommandations du rapport de la commission d'enquête sénatoriale que j'ai présidée en 2019 : équiper le territoire national de Datacenters. Je participe à un projet qui permettra, je l'espère, d'installer le premier équipement de ce type dans le Gers.

7 DÉVELOPPER L'ATTRACTIVITÉ TOURISTIQUE DU GERS

Gisement d'emplois et de retombées économiques, le tourisme est un atout majeur qu'il faut continuer à développer. Comme je l'ai fait jusqu'ici, je soutiendrai toutes les initiatives visant à valoriser notre patrimoine et à développer le potentiel touristique du département. Je mettrai à votre disposition l'expérience que nous avons acquise avec la mise en œuvre des Grands sites d'Occitanie, le label Pays d'Art et d'Histoire, le Pôle National de Référence « arts précolombiens » du « musée des Amériques — Auch ».

8 SOUTENIR, ACCOMPAGNER ET AIDER TOUS LES ÉLUS

Un sénateur doit rester en permanence à l'écoute des maires et des élu(e)s de son département. Si vous me renouvez votre confiance, je maintiendrai ce contact avec vous comme je l'ai fait pendant la mandature qui s'achève. Je rendrai compte régulièrement de l'exercice de la responsabilité qui m'est confiée. Soucieux de l'intérêt général et du respect des valeurs républicaines, j'accompagnerai tous les projets en les soutenant auprès de tous les partenaires institutionnels. Je mettrai à votre service l'expérience acquise et les relations utiles pour le Gers que j'ai pu nouer dans les ministères.

9 SIMPLIFIER LES NORMES

Vous avez été nombreux à me dire combien vos fonctions d'élu(e)s sont de plus en plus difficiles à exercer. En effet, vous devez faire face à un empilement croissant de lois et de règlements complexes, insuffisamment évalués, parfois inadaptés à la ruralité et aux capacités financières de nos communes. Au cours du mandat passé, j'ai saisi toutes les occasions de travail permettant de simplifier les normes (agricoles, eau ...) ou les procédures (projets de méthanisation). Beaucoup reste à faire et, vous le savez, ce sujet n'est pas sans conséquence sur la vitalité économique de nos territoires. Je poursuivrai aussi mon travail de fond engagé sur le thème fondamental de l'évaluation des politiques publiques.

10 DÉFENDRE LA RURALITÉ, SOUTENIR LES COLLECTIVITÉS LOCALES

La Constitution confie au Sénat « la représentation des collectivités locales de la République » (art 24). Comme je vous l'ai dit lors de nos rencontres, je reste comme vous très attaché à la préservation des communes, pour des raisons démocratiques et sociales. Je continuerai aussi à défendre le principe d'intercommunalités à taille humaine... comme c'est aujourd'hui le cas dans le Gers grâce au Sénat. Le texte dit 3D bientôt en discussion devra être l'occasion d'envisager, au titre de la « Différenciation », d'assouplir notamment les règles d'urbanisme empêchant aujourd'hui des projets d'accueil dans certaines communes rurales. Je veillerai également à ce que, dans le cadre de la mise en œuvre du plan de relance, la capacité de financement des investissements des collectivités locales ne soit pas amoindrie. Il y va de la réalisation de vos projets de mandat mais aussi du niveau de la commande publique locale, dont l'activité des artisans, TPE et PME locales est significativement dépendante.

Dans un contexte général d'incertitude économique et d'interrogation sur l'avenir de notre pays, notre département a besoin de parlementaires travailleurs et combattifs, capables de faire entendre la voix des élus locaux à Paris et de défendre les intérêts des collectivités locales et de nos territoires ruraux. C'est dans cet esprit que je m'engage, avec ma suppléante Céline Salles, à travailler avec vous, quelle que soit votre sensibilité politique, pour le Gers et pour la France.